

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



12019230



11-01-2012

Greffe

N° d'entreprise : 461.122.261

Dénomination

(en entier) : **MONO BELGIUM CORPORATION**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : 4453 Juprelle (Villers-Saint-Siméon), Chaussée Brunehaut, 383.

Objet de l'acte : CONVERSION DES TITRES AU PORTEUR - MODIFICATION DES STATUTS

D'un acte reçu par Maître Olivier JACQUES, Notaire associé de la SPRL « GAUTHY & JACQUES – Notaires Associés » ayant son siège social à Herstal, en date du 27 décembre 2011, en cours d'enregistrement, il résulte que s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société anonyme « MONO BELGIUM CORPORATION », ayant son siège social à 4453 Juprelle (Villers-Saint-Siméon), Chaussée Brunehaut, 383.

L'assemblée se déclare valablement constituée et prend les résolutions suivantes :

I- CONVERSION DES ACTIONS AU PORTEUR EN ACTIONS NOMINATIVES

L'assemblée constate que les cent (100) actions au porteur n'ont jamais été imprimées.

L'assemblée procède à l'établissement du registre des titres nominatifs.

II - MODIFICATIONS AUX STATUTS

1- L'assemblée décide de modifier de l'article 8 des statuts par le remplacement du texte actuel par le texte suivant :

« Les actions sont nominatives.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives dont tout actionnaire peut prendre connaissance.

Les transferts d'actions nominatives sont inscrits au registre des actions nominatives et signés par le cédant et le cessionnaire en cas de cession entre vifs et par le Président du Conseil d'administration et le bénéficiaire en cas de transmission pour cause de mort. »

2- L'assemblée décide de modifier l'article 25 des statuts par la suppression des mots « au porteur ou de ses certificats ».

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

délivré avant enregistrement dans le seul but d'être déposé au Greffe du Tribunal de Commerce.

O JACQUES, notaire associé
de la SPRL GAUTHY & JACQUES – Notaires Associés
Rue Hoyoux, 87
4040 HERSTAL

Acte et documents déposés au greffe en même temps que le présent extrait d'acte :

- expédition de l'assemblée comportant une procuration
- la coordination des statuts.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature